

ATELIER CITOYEN #9

La réforme de la formation professionnelle et de
l'apprentissage

— Lundi 26 mars —



Compte-rendu des échanges

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Introduction de Pacôme Rupin, Gépy Koudadje et Philippe Zamora

- Les réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle sont des sujets centraux pour la transformation du pays dans le cadre de la rénovation de notre modèle social initié à l'automne avec les ordonnances sur le code du travail. Dans une **économie en profonde mutation**, il est nécessaire d'avoir des Français formés pour s'adapter aux évolutions rapides du marché du travail et du monde professionnel. Aussi nous devons **concentrer les efforts de formation sur les publics qui en ont le plus besoin** en personnalisant davantage les parcours de formation.
- Il s'agit d'**inverser la logique** qui fait qu'aujourd'hui, sur les 32 milliards d'euros dépensés pour la formation, 80% concernent les salariés et seulement 20% les demandeurs d'emploi ; or, ce sont les jeunes et les moins qualifiés qui sont les plus touchés par le chômage. Ces mesures visent à leur donner des **garanties supplémentaires contre le chômage**.
- Ainsi, l'enjeu de ces réformes est d'**intensifier** et d'accélérer l'effort de formation professionnelle des plus vulnérables pour les **protéger** contre le manque ou l'obsolescence rapide des compétences. Elles regroupent des mesures dans 4 orientations :
 - Un **grand plan d'investissement dans les compétences** de 15 milliards d'euros pour former 1 million de jeunes et 1 million de demandeurs d'emploi de longue durée avec des parcours de formation sur mesure.
 - **Faciliter l'accès à l'apprentissage pour le rendre plus attractif**. La France compte actuellement plus de 1,3 millions de jeunes qui ne sont ni à l'école, ni à l'université, ni en apprentissage, ni en emploi. Il y a 400 000 apprentis aujourd'hui soit 7% des 16-25 ans contrairement à la moyenne des pays européens autour de 15%. Alors que l'apprentissage est l'un des meilleurs tremplins vers l'emploi : 70% des apprentis trouvent un emploi dans les 7 mois suivant leur formation.
 - Un **Compte Personnel de Formation** crédité en euros et directement utilisable par les actifs, avec une application numérique permettant d'individualiser les parcours de formation et d'offrir une information transparente sur les coûts et la qualité des formations.
 - Une **simplification des circuits de financement** de la formation pour encourager tous les acteurs à investir dans la formation et constituer une société de compétences.

Restitution des travaux en sous-groupes

Trois groupes ont échangé sur les orientations de la réforme de la formation professionnelle et un groupe sur la réforme de l'apprentissage. Chaque groupe ayant nommé un rapporteur en début d'atelier et s'étant prononcé sur une proposition pour chaque question, les participants ont déterminé en plénière les réponses qu'ils souhaitaient apporter aux 4 questions posées. Certaines réponses ne faisant pas consensus ont fait l'objet d'un vote afin de déterminer une position commune.

LA REFORME DE L'APPRENTISSAGE

1. Pour vous quel est le principal problème de l'apprentissage en France ?

→ Le principal problème pour vous est le manque d'information des familles et des élèves sur l'existence de cette formation, de sa qualité et de ses débouchés.

2. Parmi les mesures évoquées, laquelle vous paraît la plus pertinente ?

→ La mesure la plus pertinente, selon vous, est de favoriser l'information sur la qualité des formations en apprentissage. En particulier dans le cadre des campus des métiers, qui permettent de proposer des parcours diversifiés aux jeunes, ainsi que lors des journées d'information sur les métiers en 4^e, 3^e, 2nd et 1^{re} afin de promouvoir l'apprentissage et faire découvrir ces formations d'excellence.

3. Parmi ces mêmes mesures, laquelle vous semble la moins pertinente ?

→ La mesure que vous avez jugé moins pertinente est celle qui concerne l'accès plus large et facilité au programme Erasmus pour les apprentis. Si vous pensez que ce programme peut être positif, vous avez souligné la difficulté de convaincre un petit entrepreneur de former un jeune à l'étranger sur des métiers qui ont parfois des spécificités dans la formation dispensée en France.

4. Quelle mesure/proposition qui ne figurerait pas dans cette réforme ajouteriez-vous ?

→ Vous avez proposé une participation financière de la part des entreprises ou une aide de l'Etat pour aider les familles à faire face au coût du matériel à acheter aux frais de l'apprenti pour les métiers de bouche notamment.

→ Vous avez également proposé l'obligation effective d'avoir un maître d'apprentissage qui soit valorisé financièrement avec une formation spécifique pour avoir ce statut, comme c'est le cas en Allemagne.

LA REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1. Pour vous quel est le principal problème de l'apprentissage en France ?

→ Sur cette question vous êtes 17 à avoir désigné la **complexité** et le manque de lisibilité des dispositifs de formation professionnelle comme principal problème pour les organismes formateurs comme pour les entreprises, les salariés et les demandeurs d'emploi.

2. Parmi les mesures évoquées, laquelle vous paraît la plus pertinente ?

A cette question vous avez majoritairement souhaité privilégier le **rééquilibrage** des dispositifs :

→ A destination des **salariés les moins qualifiés** (10 voix) dont le Compte Personnel de Formation sera crédité de 800€ (par rapport aux 500€ pour les autres salariés). Cette mesure répond au constat que les ouvriers ont deux fois moins de chance d'être formés et que seuls 30% des salariés non-diplômés accèdent à une formation, alors qu'ils font partie de ceux qui en ont le plus besoin car ils sont les plus vulnérables sur le marché du travail. Le taux de chômage des Français sans diplôme étant de 18% aujourd'hui contre 5,6% pour les titulaires d'un bac +2.

→ A destination des **demandeurs d'emploi** (16 voix) que vous avez souhaité renommer « chercheurs d'emploi » afin qu'ils soient davantage considérés comme des acteurs d'un projet professionnel. Avec la réforme, ils auront davantage accès à la formation par la mise en place de modules de remise à niveau et la formation d'un million d'entre eux dans le cadre du grand plan d'investissement dans les compétences.

3. Parmi ces mêmes mesures, laquelle vous semble la moins pertinente ?

→ A cette question la majorité d'entre vous a souhaité ne pas répondre. Toutefois, la mesure prévoyant un nouveau conseil en évolution professionnelle a recueilli 5 voix, jugeant que son utilité était floue au regard des systèmes de conseil existants.

4. Quelle mesure/proposition qui ne figurerait pas dans cette réforme ajouteriez-vous ?

→ Selon vous il n'y a pas suffisamment de simplification dans la réforme. Vous souhaiteriez que le CIF (Congé Individuel de Formation) qui prévoit la possibilité d'être formé pendant une longue durée avec maintien du salaire, puisse être maintenu ou intégré au Compte Personnel de Formation. Un débat a aussi eu lieu sur le moment pertinent de la formation avec l'idée d'assouplir les dispositifs, en particulier pour favoriser les **formations sur le temps libre** pour que les entreprises ne soient pas pénalisées par l'absence d'un salarié en formation.

→ Un groupe a également proposé la création d'un espace de rencontre des acteurs de la formation, un « **tiers-lieu** » permettant de mettre en relation les entreprises, les salariés et les demandeurs d'emploi afin de faire converger les énergies d'un territoire.